

Echo Du Village

Bulletin d'information N° 11 – Brangues



Mars - Avril 2022

◇ LE MOT DUMAIRE:

Chers habitants,

Le printemps pointe le bout de son nez et avec lui les animations saisonnières. C'est avec plaisir que j'espère vous croiser au ramassage du 13 mars et à la Fête du livre de Jeunesse le weekend suivant. N'oubliez pas également la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie du 19 mars (à 11h) qui revêt cette année un caractère particulier (soixantième anniversaire).

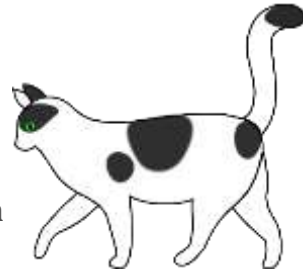
En collaboration avec nos deux communes voisines, cette cérémonie verra différents événements à Brangues qui méritent vos yeux et votre ouïe, encore davantage dans le contexte du conflit ukrainien. Le mois de mars est aussi un moment important pour votre municipalité car il se traduit par la finalisation du budget 2022, et avec lui les futurs projets et l'organisation de la commune.

Conscients de l'enjeu, les élus travaillent ardemment à mes côtés pour concevoir l'idéal pour votre municipalité ; mise en ligne du nouveau site internet et démarrage du chantier de l'église en sont, parmi d'autres, des preuves vivantes.

Au plaisir d'un échange, bonne lecture à vous tous.

◇ Flash Infos :

- ✓ **Le nouveau site de la commune est en ligne** (sous 48h max) !!!
- ✓ Vous l'avez sûrement vue, **une rubrique Artisans / Autoentrepreneurs / Commerçants / Entreprise a été créée sur le nouveau site de la commune**. Cette liste n'est sans doute pas exhaustive.... **Si vous êtes l'un de ceux-là, et que vous souhaitez apparaître, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie pour qu'on puisse vous ajouter sur le site !**
- ✓ **Un problème de chats errants sévit dans notre cher village....** De tous côtés les chats errants naissent et de nombreux habitants s'en plaignent. Pour contrecarrer cette surpopulation de chats errants, **la commune prévoit de dépenser une certaine somme d'argent pour pouvoir les stériliser (coût moyen d'environ 125 € par chat). De plus une convention a été signée avec une association (obligatoire) pour un montant de 1000€ par an....**



La commune en appelle au civisme de la population ; il faut nous aider, et déjà arrêter de nourrir ces chats errants.

Pour rappel, ce sont vos impôts qui financent cette régulation...

A ce jour nous avons déjà quelques référents de quartier pour pouvoir mettre en œuvre cette organisation. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !

- ✓ 😊 Un village tout neuf!!! 😊 Nouveaux panneaux, ils sont arrivés !!



✓ **Une vente de plat à emporter « jambon madère accompagné de ses pommes de terre » au prix de 7 € la part, organisée par la commune, se déroulera le dimanche 10 avril. Le bénéfice contribuera au financement des travaux de l'église de Brangues.**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à la mairie ou à la Boulangerie Peysson avant le 31 Mars.

- ✓ La date limite d'inscription sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle était le 6 mars 2022.

Toutefois, vous pouvez encore le faire pour voter aux élections législatives ; vous avez jusqu'au 6 mai 2022 pour vous inscrire en déposant un formulaire de demande en mairie ou jusqu'au 4 mai 2022 si vous vous inscrivez en ligne à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1636>



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H - Mercredi 14H-16H - Jeudi 16H-19H - Samedi 09H-11H

◇ Aménagement : Eglise de Brangues



Mme Pasdheur : Je ne comprends pas, les cloches ne sonnent plus ?

Mr Dring : Ah bon ! Les cloches ne sonnent plus et en plus les aiguilles ne fonctionnent toujours pas. Oh mon dieu ! Où va-t-on !

Mr Toutafaire : C'est normal, les travaux viennent de démarrer, nous avons arrêté le mécanisme des cloches. C'est trop bruyant quand tu travailles dans l'enceinte du clocher.

Mme Pasdheur : Vous faites quoi ?

Mr Toutafaire : La sécurisation des accès au clocher. L'escalier et le plancher en bois du premier étage sont terminés. Ceux du 2^{ème} sont en cours.

Les 4 mécanismes seront changés au cours du 2^{ème} trimestre 2022.

Mr Dring : Waouh. C'est un sacré travail. Je comprends mieux ces navettes dans l'église, ils étaient en train d'évacuer et de charger le vieux bois dans les remorques. Rien ne se jette tout se récupère ! Au top ! Tous ces élus et ces bénévoles.

Mr Toutafaire : Nous sommes contents, le travail est propre et bien réalisé. Es-tu informé que nous avons mis en place un appel aux dons pour financer une partie des travaux ?

Mme Pasdheur : Ah bon ? Et tu fais comment ?

Mr Toutafaire : Soit, tu déposes un chèque en mairie au nom de la fondation du patrimoine, soit tu fais ton don par internet : <http://www.fondation-patrimoine.org/76073> . Choisis ce qui est le plus facile pour toi.

Mme Pasdheur & Mr Dring : Je vais réfléchir, mais pourquoi pas. Si j'ai besoin j'appelle la mairie.



◇ Environnement : Plantation de peupliers

Le paysage continue de changer ! Les plantations sont terminées sur 3 parcelles. Nous allons attendre que ça pousse !

La prochaine étape sera d'entretenir les autres peupleraies (en juillet/août). Une partie sera réalisée par la commune et l'autre partie sera réalisée par une entreprise.



Cette 2^{ème} solution est subventionnable par le département et la région et permettra à la commune de faire des économies.



◇ Ramassage de printemps

Le traditionnel ramassage des déchets en collaboration avec les écoles, le sou des écoles, le CME (Conseil municipal des enfants) et la bibliothèque se déroulera cette année le **dimanche 13 mars** au matin comme annoncé lors des vœux du maire.

Nous vous donnons rendez-vous **sur la place du village à partir de 9h, avec un café offert pour le départ et un casse-croûte local pour le retour** dans un esprit de partage et de bonne humeur.

Il faudra vous munir d'un sac réutilisable (type sac de course) et d'un seau pour ramasser les déchets. Les gants, les gilets verts et les sacs en plastique noirs seront fournis par la mairie.

Comme cet automne, une **pesée globale des déchets** sera effectuée à la fin du ramassage.

Nous avons décidé de récompenser tous les enfants qui participeront à cette collecte. **Un cadeau vous attend**. Waouh ! C'est génial !

Mais pas que Les 3 premiers enfants qui trouveront le poids total des déchets collectés se verront À découvrir **le jour J**. ...Suspense ...

Nous vous attendrons nombreux !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Je préfère les noix
et les noisettes que
les masques. Pas
toi ?



Oh si ! J'attends les
enfants et les adultes
pour m'aider à
ramasser les déchets

◇ Du côté du PEPS...

Durant les vacances de février, 2 ateliers manuels ont eu lieu au PEPS. Le CCAS de Brangues et Christelle Fabre Gueudar (en formation vannerie) ont proposé aux enfants un atelier de création d'objet en osier.

Tout s'est bien passé. Ils ont réalisé des poissons, et des têtes !!



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Paule de la bibliothèque a proposé les 2 mercredis après-midi la réalisation collective d'un arbre, premier arbre de la forêt qui va pousser cette année dans le bâtiment.



Projet « Forêt recyclée » avec Et Colegram :

En effet, à partir du 1^{er} mars, toutes les classes des 2 écoles (école publique et école des couleurs) vont participer à des ateliers artistiques animés par Fabien de l'association Et Colegram. Et Colegram est une association berjallienne qui propose de l'Art Récupération.

L'association récupère des matières diverses et variées : des « déchets » inutilisés par les entreprises et propose ensuite aux enfants de valoriser ces matières par la création artistique.

Le thème choisi par le PEPS cette année est la forêt. Les scolaires vont donc créer sur ce thème.



Objectif : donner des allures de forêt au PEPS (bibliothèque, salle d'activité, escalier qui monte aux classes...). Fabien reviendra en juin puis à l'automne.

Ce projet proposé et financé par la commune recoupe plusieurs de nos objectifs : outre la sensibilisation à la valeur et au respect du milieu forestier, la sensibilisation à la réduction et la valorisation des déchets, la création de lien avec les scolaires, la mise en valeur de ce nouvel espace public qu'est le PEPS.

En vous rendant aux ateliers du PEPS ou à la bibliothèque, vous pourrez apprécier la transformation !

Programme de mars/avril au PEPS :



✓ **Les ateliers « de fil en aiguille »** (couture et tricot) proposés par Germaine du CCAS reprennent mercredi 9 mars de 16h à 18h un mercredi sur deux. Adhésion au CCAS de 15 euros. Atelier gratuit.

Cet atelier est désormais ouvert aux enfants à partir de 6 ans ! Fabrication d'un lapin ou d'une poulette pour Pâques, d'un tour de cou, d'une trousse, d'un tablier, d'un

sac...tout est possible !!!



Contactez Germaine au 06 32 03 12 38 pour plus d'informations.

✓ **La bibliothèque vous accueille** les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

Cette année, la bibliothèque est partenaire de **Rouge Cerise Noir Corbeau**. Ainsi, le 20 mars, la bibliothèque accueillera l'atelier graphique de Sophie Bureau à 10h et 15h (à partir de 4 ans) et la salle d'activité les contes « Sous le Baobab » de Marie Dragic à 10h30 et 14h30.

Un atelier Land Art ouvert à tous est prévu toute la journée dans le jardin si le temps le permet. La remise des prix du concours d'écriture aura lieu dans la salle d'activité à 17h. *Cf article de l'ABVL*

« **Appli Hour** » : des tablettes numériques seront à dispositions, avec une sélection d'applications sur le thème de la forêt. Dès 5 ans, du 21 mars jusqu'à fin mai.

Enfin, en avril, date à venir, nous vous proposons **une conférence sur la forêt** en partenariat avec l'ONF. Infos en mairie et sur Facebook.

◇ **ABVL**



La saison 2022 de l'association est lancée, elle sera riche en expositions et en animations nous réservant plein de surprises.



L'artiste-scénographe Judith Vittet a été retenue pour l'installation de l'exposition à l'étage de l'Espace d'exposition, sur la thématique départementale ***l'Appel de la forêt***. **L'ouverture de l'Espace se fera du 14 Mai au 25 Septembre**, avec des surprises sur ces deux journées.

Tout au long de la saison, le musée proposera des ateliers créatifs. Les réalisations de ces ateliers pourront venir compléter une exposition participative et évolutive au rez-de-chaussée.



Deux importantes manifestations ponctueront la saison.

La première, la fête du livre jeunesse ***Rouge Cerise, Noir Corbeau*** aura lieu dimanche 20 Mars. Elle réunira une quinzaine d'intervenants parmi lesquels des auteurs, des artistes et créateurs, des libraires... Cette année plus d'une trentaine de classes ont participé au concours d'écriture. **La seconde, transformera le temps du week-end du 21-22 mai le centre du vil-**



lage de Brangues en ***village médiéval***.

Nous mettrons à l'honneur Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage et propriétaire du château de Brangues. À cette occasion et pendant deux jours, le public est invité à découvrir un grand campement médiéval et à participer à la vie « comme au moyen âge » : banquet, soins et médecine, jeux d'armes, plaisirs... sont au programme !



Afin de s'adapter aux pratiques des visiteurs, le Bureau de l'association a décidé de proposer **les visites du village, tout au long de l'année, sur réservations de groupes constitués.**

Deux balades contées viennent compléter cette offre de découverte des richesses de Brangues : le 10 Juillet, lors d'un parcours dans le village et en forêt et le 01 octobre, en collaboration avec la communauté de communes des Balcons du Dauphiné,

nous soutiendrons la deuxième balade contée qui aura lieu au « pénitencier » du Saugey.

Nous espérons que ces propositions festives vous plairont. Plus que jamais nous avons besoin de vous, en tant que bénévoles, et bien entendu en tant que participants.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

Si vous avez la bonne idée de nous filer la main, vous pouvez vous faire connaître sur la boîte mail de l'association à : villagedelitterature@gmail.com ou auprès d'un des membres du bureau : Didier Louvet, Geneviève Granger, Frédérique Guillermin, Germaine Buyret, Laurence Martinez, Franck Lagoutte.



Didier LOUVET. Nouveau président de l'ABVL

◇ Les dernières décisions prises par le Conseil Municipal

- ✓ Commande d'une prestation d'analyse financière et d'aide à l'élaboration budgétaire pour parfaire la gestion rigoureuse des comptes de la commune, promis dans la profession de foi.
- ✓ Signature d'une convention d'animation avec l'association « *Et Colegram* » pour un projet éducatif autour de la forêt durant toute l'année 2022.
- ✓ Signature d'un contrat avec la SACPA (fourrière animale- capture et enlèvement) et d'une convention avec la Fondation CLARA pour gérer, entre autres, le problème grandissant des chats errants.
- ⚙ Retrouvez tout le détail de ces décisions dans les procès-verbaux des derniers conseils municipaux disponibles sur notre nouveau site internet, à la rubrique ad hoc.

◇ AGENDA MUNICIPAL ◇

○ 9/03 : Reprise des ateliers « *De fils en aiguille* » (couture & tricot) de 16h à 18h un mercredi sur deux



○ 13/03 : Ramassage de printemps RDV à 9h sur la place

○ 19/03 : Cérémonie de la commémoration d'Algérie à 11h sur la place



○ 20/03 : fête du livre jeunesse *Rouge Cerise, Noir Corbeau*



○ 10/04 : Premier tour Election Présidentielle et vente à emporter : jambon madère

○ 24/04 : Second tour Election Présidentielle

Envie de passer au zéro papier ?? Faites-nous part de votre souhait de recevoir ce bulletin d'information par mail !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H